

## Et si c'était la réussite sociale de vos grands-parents qui prédestinait la vôtre?



Plusieurs études anglo-saxonnes publiées récemment indiquent que la réalité de la reproduction sociale n'est pas le seul héritage des parents, et que le destin professionnel et social d'un individu est davantage à chercher chez ses ancêtres plus lointains.

Avec Denis Monneuse et Xavier Molénat

Selon des études réalisées par deux grandes universités britanniques, **un enfant a plus de chances de voir son avenir conditionné par la position sociale de ses grands-parents que par celle de ses propres parents**. Une conclusion qui revient à mettre en évidence une certaine permanence dans la reproduction sociale et donc de la faible mobilité des individus quand une famille est analysée sur plusieurs générations.

C'est ce travail sur le long terme qu'a d'ailleurs effectué Gregory Clark, professeur à l'université de Californie, quand il s'est intéressé [dans une étude exhaustive](#) à la répartition des noms de famille dans les différentes couches sociales en Angleterre depuis 1800. **Et sa conclusion est sans appel : de 70 à 80% des statuts sociaux familiaux sont transmis de génération à génération sur plusieurs siècles.**

Ces études font donc ressortir un constat lapidaire pour les idéaux méritocratiques : que l'on regarde sur deux générations ou sur deux siècles, la réussite sociale est rarement le fruit du seul travail individuel... et encore moins du hasard.

**Atlantico : Les études menées par les universités d'Oxford et de Durham démontrent - surtout chez les hommes - que la position sociale des grands-parents a statistiquement plus de chance d'influencer le destin professionnel (positivement ou négativement) d'une personne que la position de ses parents. Ce résultat vous semble-t-il crédible ? Vous surprend-il et comment l'expliqueriez-vous ?**

**Denis Monneuse :** [Cette étude](#) repose sur un échantillon de plus de 17 000 personnes, le résultat est donc significatif. **Une croyance populaire depuis le XIXe siècle veut qu'il existe une "loi des trois générations" : la première crée, la deuxième développe et la troisième dilapide. Cette étude prouve une nouvelle fois que cette loi n'est pas vérifiée !** On savait que la position sociale des grands-parents avait une influence sur les petits-enfants, mais pas qu'elle pouvait être supérieure à celle des parents. Ceci dit, l'enquête ne porte que sur des Britanniques. Il faudrait mener une recherche identique sur trois générations de Français pour voir si cette influence est aussi forte dans notre pays.

**Cette étude remet-elle en cause le sacro-saint principe que l'on hérite sa position sociale en partie du capital social hérité des parents ? N'a-t-on pas accordé trop d'importance à la "famille nucléaire" pour prévoir la destinée d'un enfant alors que l'influence familiale était en fait beaucoup plus large ?**

---

**Denis Monneuse** : Il est vrai que l'on a trop tendance à se focaliser sur la transmission de capital social entre le père et ses enfants. Le rôle de la mère, des grands-parents ainsi que des oncles et tantes par exemple est plus rarement pris en compte. Pourtant, avec le bouleversement des structures familiales depuis les années 1970, la relation père / enfant s'est affaiblie. Mais il faut souligner que prendre en compte l'influence familiale au-delà de celle du père demande de mener des enquêtes beaucoup plus longues et plus complexes à analyser. **Ce que montre cette étude, c'est que la reproduction sociale demeure extrêmement forte : le déclassement d'un membre de la famille n'entraîne pas le déclassement de ses descendants.** De même qu'un seul "accident social" a des conséquences limitées sur la trajectoire familiale, une seule réussite sociale a peu de chance de modifier le positionnement social familial.

**L'étude de Gregory Clark démontre que la probabilité d'évolution sociale d'un individu par rapport à ses ancêtres est quasiment nulle et cela sur plusieurs siècles. Quelle crédibilité accorder à un tel résultat ?**

**Xavier Molénat** : Aussi triste que cela puisse paraître, **les résultats de cette étude ne me semblent absolument pas surprenants. Notre vision d'un Occident et d'une France offrant une grande mobilité sociale a été créée par un effet de loupe grossissante** centré sur l'évolution sociale qui prend pied entre l'après-guerre et le début des années 1960. Cela n'a pourtant duré qu'une vingtaine d'années mais l'idée s'est répandue dans l'esprit de tous les Français comme un petit fantasme auquel se raccrocher. Dans les faits, **de nombreux chercheurs ont montré que dès 1965, un important phénomène de déclassement social a commencé à se mettre en place.** Cependant, la société a bien évidemment préféré croire aux théories de chercheurs comme Henri Mandras qui soutenait la moyennisation de la société et le rapprochement progressif des conditions de vie entre les Français. L'état actuel de notre société prouve qu'il avait tort.

**Cela démontre-t-il que malgré tous les systèmes d'égalité des chances et de redistribution l'ascenseur social est un mythe ?**

**Xavier Molénat** : Je crois en effet que **même lorsque la mobilité sociale a brièvement existé, elle n'était en fait dû qu'à des raisons structurelles de modification de l'emploi et non pas à une égalitarisation de la société.** La France malgré son État providence et son système social est victime d'une forte inertie en terme d'évolution sociale comme le soutient avec force le sociologue Camille Peugny dans son livre *Le Destin dans le berceau*. **Malgré ce constat, la situation était plutôt pire si l'on remonte à travers les siècles.** Les niveaux d'équilibre du patrimoine est bien sûr meilleur et les terres n'appartiennent plus autant à un micro groupe qu'au Moyen-Age. **Cette inertie correspond donc plutôt à une absence d'évolution au sein des classes sociales mais pas à une absence d'amélioration dans les conditions de vie.** Il faut la comprendre comme une analyse relative et pas absolue sans quoi il serait incohérent de dire que la situation moyenne des Français n'évolue pas à travers les siècles. Ainsi, si la mobilité sociale en France correspond à une exception historique, il est probable que **les grands appareils démocratiques et redistributifs ne sont absolument pas inutiles puisque s'ils n'améliorent visiblement pas l'évolution sociale ils limitent les inégalités.**

**Ces résultats indique-t-il qu'il existe une génération de "parents" - grosso modo issue des Trente glorieuses - qui aurait été la seule à s'affranchir pleinement des héritages familiaux, alors que les "petits-enfants" ne font que revenir à la norme ?**

**Denis Monneuse** : L'étude des universités d'Oxford et de Durham ne prend en compte que des variables socioprofessionnelles et salariales. Elle n'intègre pas de dimensions qualitatives telles que les valeurs. Donc il ne faut pas chercher à extrapoler sur l'ensemble de ce qu'ont pu hériter les petits-enfants de leurs parents et de leurs grands-parents. **Ceci dit, des enquêtes sur les jeunes Français montrent que ceux-ci partagent un certain nombre de valeurs avec leurs grands-parents :** l'importance de la famille, de la fidélité, du respect... Mais ils ne définissent pas nécessairement ces valeurs de la même façon que leurs aînés !